TàD Mantois : facilitez vos déplacements

Le Tamy en Yvelines, service de transport collectif à la demande, évolue et devient Transport à la Demande Mantois (TàD Mantois) pour un service encore plus proche de vos besoins et vient renforcer les liens interurbains et compléter l'offre de bus existante.

A qui s'adresse ce service ?

Le TàD est ouvert à tous. Pour l'emprunter, réservez votre trajet ou utilisez votre titre de transport régional habituel (Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+…)

Combien ça coûte ?

2€ le trajet. Plusieurs titres de transport sont acceptés et consultables sur le portail régional www.iledefrance-mobilites.fr. La validation de votre titre de transport vous sera demandée à la montée du véhicule.

Quels sont les horaires ?

Le TàD Mantois fonctionne du lundi au samedi, de 9h à 17h, hors jours fériés.

Comment réserver votre trajet ?

S'enregistrer au préalable pour créer un compte parmi les 3 options ci-dessous puis réservez votre trajet

- Option 1 : Sur l'application mobile « TàD Île-de-France Mobilités »
- Option 2 : Sur la plateforme régionale dédiée au TàD tad.idfmobilites.fr
- Option 3 : Par téléphone, via la centrale régionale TàD d'Île-de-France Mobilités du lundi au vendredi entre 9h et 18h, au 09.70.80.96.63

Après avoir réservé votre trajet, un véhicule vient vous chercher à un point d'arrêt proche de chez vous ou de votre lieu de travail, et vous dépose à un point d'intérêt du territoire de votre choix (gares, centre commercial, équipements culturel ou sportif, administration ou hôpital). De même, vous pouvez effectuer le trajet en sens inverse, d'un point d'intérêt à un point d'arrêt proche de chez vous. Vous pouvez ensuite vous déplacer dans toute l'Île-de-France grâce à votre titre de transport sur toutes les lignes régulières de bus et de train.

A noter :

1 trajet = 1 allée
2 trajets = A/R

Documents
Tout savoir sur le TàD